



Soisy

SOUS-MONTMORENCY

**Direction de la
commande publique**

AB/CT/JR

N°2025-483

DECISION DU MAIRE

PRISE LE 18 NOV. 2025

**EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION
DU 1^{er} FEVRIER 2024**

OBJET : Abrogation de la décision n°2025-455 relative à la mise en place du contrat C25077 concernant une animation et la présentation de jeux et jouets pour un groupe de parents au centre social municipal « Les Campanules ».

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°2024-02-01/06 du 1^{er} février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

VU la décision n°2025-455 du 29 octobre 2025 relative à la mise en place du contrat C25077 concernant une animation et la présentation de jeux et jouets pour un groupe de parents au centre social municipal « Les Campanules »,

CONSIDERANT qu'il convient d'abroger la décision suite à la volonté de Madame DHUITTE pour le compte de la société « LES CLES DU JEU » de ne pas effectuer la prestation du jeudi 04 décembre 2025,

D E C I D E

Article 1 : la décision n°2025-455 du 29 octobre 2025 est abrogée

Article 2 : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- à Madame la Comptable Assignataire des Paiements de Montmorency

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le :

18 NOV. 2025

Mis en ligne et/ou notifié le :

21 NOV. 2025

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

21 NOV. 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20251118-DEC2025-483-DE
Date de réception préfecture : 21/11/2025